

BUDGET 2014



Pour ce qui est des dépenses en **immobilisations** pour les trois (3) prochaines années, le Conseil priorisera les dépenses suivantes :

ANNÉE 2014

➤ Pavage chemins municipaux	200 000\$
➤ Aménagement parc Lacasse	10 000\$
➤ Caserne / Centre communautaire	28 000\$
➤ Rénovation presbytère	60 000\$

TOTAL 298 000\$

ANNÉE 2015

➤ Parc sportif	60 000\$
➤ Pavage chemins municipaux	200 000\$

TOTAL 260 000\$

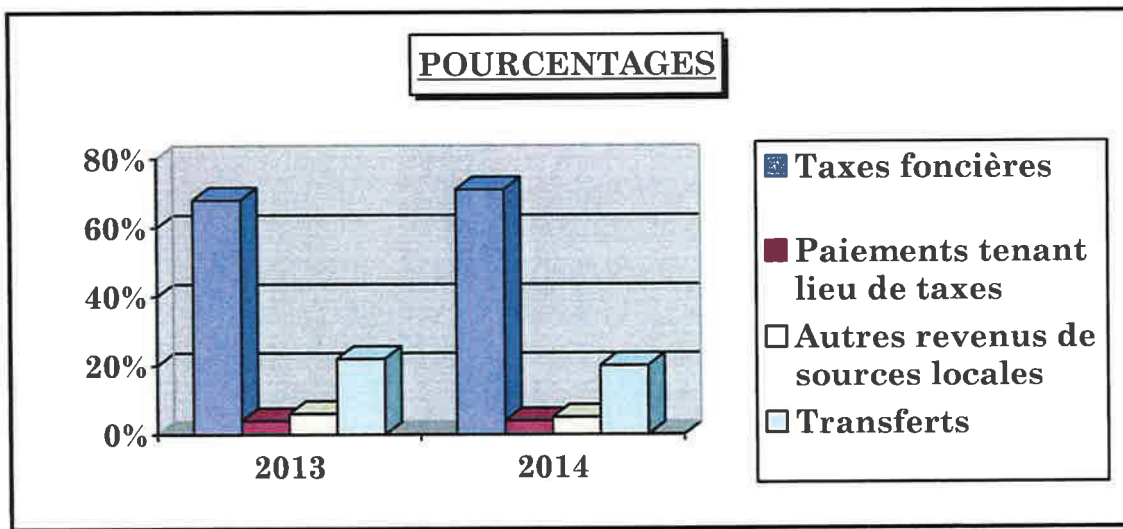
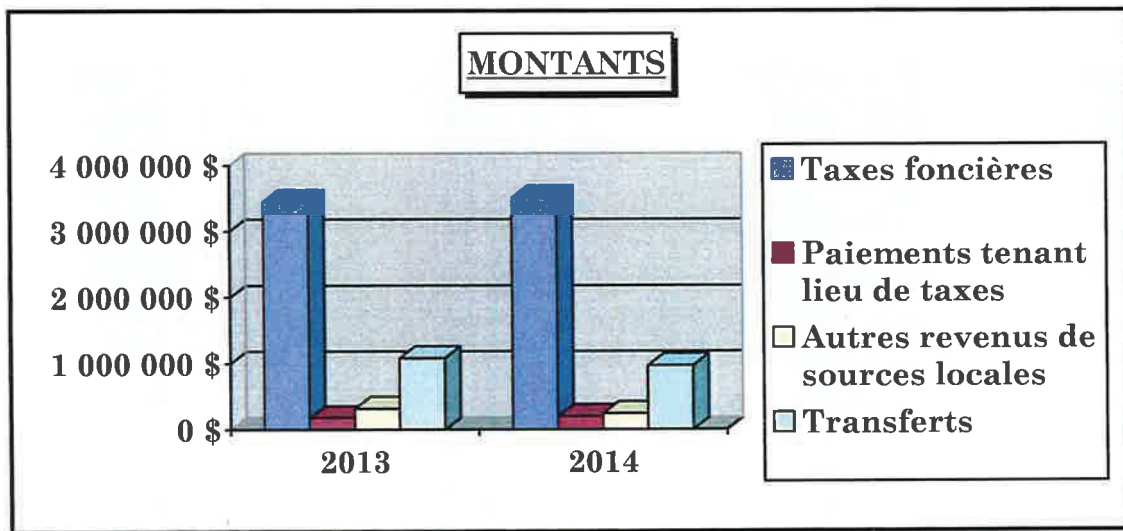
ANNÉE 2016

➤ Pavage chemins municipaux	200 000\$
➤ Véhicule voirie	70 000\$

TOTAL 270 000\$

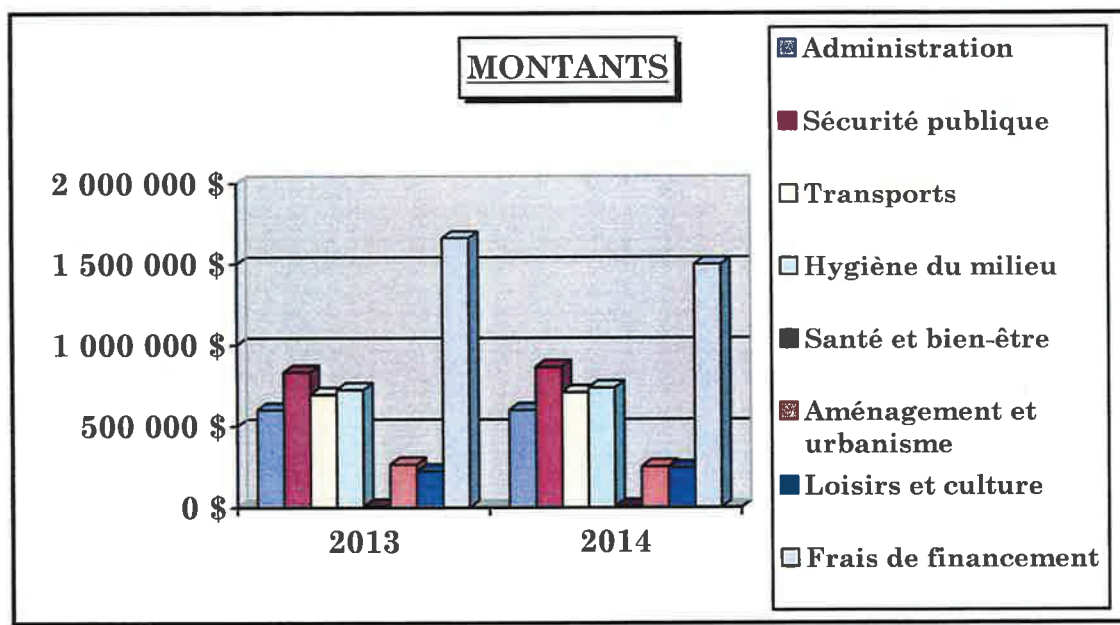
BUDGET REVENUS 2013 VS 2014

REVENUS	2013	2014
Taxes foncières	3 442 791\$	3 501 801\$
Paiements tenant lieu de taxes	176 428\$	199 428\$
Autres revenus de sources locales	316 150\$	242 750\$
Transferts	1 077 845\$	965 680\$
Total Revenus	5 013 214\$	4 909 659\$

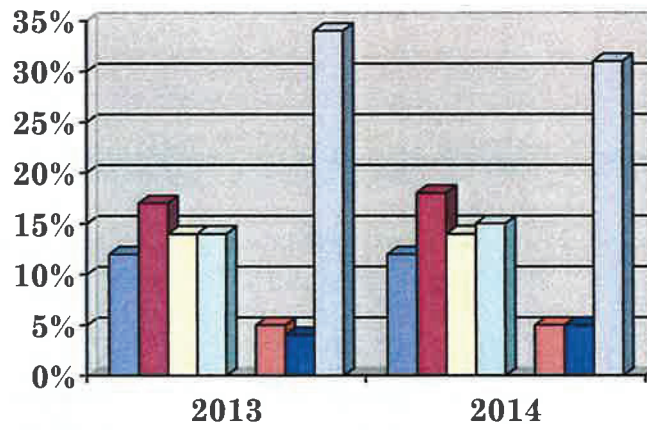


BUDGET DÉPENSES 2013 VS 2014

DÉPENSES	2013	2014
Administration	601 492\$	600 328\$
Sécurité publique	832 411\$	863 397\$
Transports	695 155\$	709 110\$
Hygiène du milieu	724 885\$	736 551\$
Santé et bien-être	8 000\$	8 000\$
Aménagement et urbanisme	265 985\$	251 900\$
Loisirs et culture	225 359\$	243 055\$
Frais de financement	1 659 927\$	1 497 318\$
Total Revenus	5 013 214\$	4 909 659\$



POURCENTAGES



- Administration
- Sécurité publique
- Transports
- Hygiène du milieu
- Santé et bien-être
- Aménagement et urbanisme
- Loisirs et culture
- Frais de financement

Discours du maire BUDGET 2014

Voici ce qui complète les informations relatives au budget de la prochaine année.

La Municipalité terminera dès le début du printemps la Phase II du Contour du Lac Roxton amorcée l'automne dernier.

Au niveau de la réglementation (zonage, lotissement, construction, etc.), nous amorcerons les procédures légales au début de l'année. Une soirée de présentation et de consultation sera cédulée avant le printemps prochain.

Plusieurs projets d'envergure sont actuellement amorcés. La Phase II du Contour du Lac Roxton sera terminée avant l'automne 2014. Nous débuterons également l'agrandissement des étangs pour le traitement des eaux usées. Ce projet devrait être terminé en décembre 2014. Dans la même lignée, nous aurons également débuté les recherches en eau potable afin de prévoir un nouveau puits pour subvenir à la demande d'ici quelques années.

Comme vous pouvez le constater, ce sont trois projets cruciaux et d'importance pour la poursuite du développement de notre communauté.

Un quatrième projet d'importance viendra s'ajouter à cette liste en 2014, un projet qui me tient à cœur de même qu'à tous les membres du Conseil : il s'agit de la construction d'une résidence pour personnes âgées. Un projet d'envergure (6 000 000\$ et plus) qui permettra à nos aînés de demeurer à Roxton Pond et de jouir d'un endroit sécuritaire et offrant de nombreux services. Ce projet apportera un nouveau souffle et développera certains autres services, ce qui ne sera que bénéfique pour toute la communauté roxtonnaise.

Dès le début de l'année 2014, nous procéderons à une consultation publique pour ce qui touche nos règlements d'urbanisme, entre autres notre nouveau règlement de zonage. Nous pourrons par la suite procéder aux modifications s'il y a lieu et adopter l'ensemble de ses règlements.

Ceci se veut un bref résumé des principaux défis que nous réserve l'année 2014. J'aimerais également féliciter les membres du conseil municipal pour leur élection le 3 novembre dernier et offrir toute ma collaboration pour les quatre prochaines années, qui s'annoncent bien remplies.

Nous continuerons de porter une attention particulière et soutenue aux finances municipales tout en maintenant et en améliorant la qualité des services offerts à notre population.

En conclusion, je désire, en mon nom personnel ainsi que celui des membres du Conseil, vous souhaiter un Temps des Fêtes rempli de paix et de joie ainsi que nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

M. Raymond Loignon
Maire

EXEMPLE RÉSIDENCE AVEC SERVICES

Fardeau fiscal d'une propriété desservie par les services d'égout
et d'aqueduc ainsi que la dette du réseau d'égout.
Évaluation de la propriété 2014 : 265 400\$

IDENTIFICATION	2013	2014	Écart	%
Taxe foncière générale	1 857,80 \$	1 857,80 \$	-----	-----
Ordures ménagères et récupération	192,00 \$	192,00 \$	-----	-----
Dette prolongement du réseau d'égout	782,93 \$	769,66 \$	-13,27 \$	-0,0169%
Compensation aqueduc	124,00 \$	124,00 \$	-----	-----
Compensation entretien du réseau d'égout	130,00 \$	130,00 \$	-----	-----
Écocentre	45,00 \$	45,00 \$	-----	-----
Dette station de pompage rue Delorme	30,00 \$	30,00 \$	-----	-----
TOTAL	3 161,73 \$	3 148,46 \$	-13,27 \$	-0,0042%

EXEMPLE RÉSIDENCE AVEC SERVICES
(TOUR DU LAC - PHASE 1 AQUEDUC ET ÉGOUT)

Fardeau fiscal d'une propriété incluse dans les travaux
du tour du Lac - Phase 1, services d'aqueduc et d'égout.
Évaluation de la propriété 2014 : 287 300\$

IDENTIFICATION	2013	2014	Écart	%
Taxe foncière générale	2 011,10 \$	2 011,10 \$	-----	-----
Ordures ménagères et récupération	192,00 \$	192,00 \$	-----	-----
Dettes aqueduc et égout Tour du Lac - Phase 1	1 100,00 \$	1 100,00 \$	-----	-----
Dettes station de pompage rue Delorme	30,00 \$	30,00 \$	-----	-----
Compensation entretien du réseau d'égout	130,00 \$	130,00 \$	-----	-----
Compensation aqueduc	124,00 \$	124,00 \$	-----	-----
Écocentre	45,00 \$	45,00 \$	-----	-----
TOTAL	3 632,10 \$	3 632,10 \$	0 \$	0%

EXEMPLE RÉSIDENCE NON DESSERVIE

Fardeau fiscal d'une propriété

non desservie par le réseau d'aqueduc et d'égout

Évaluation de la propriété 2014 : 267 100\$

IDENTIFICATION	2013	2014	Écart	%
Taxe foncière générale	1 869,70 \$	1 869,70 \$	-----	-----
Ordures ménagères et récupération	192,00 \$	192,00 \$	-----	-----
Fosse septique PGMR	85,00 \$	85,00 \$	-----	-----
Écocentre	45,00 \$	45,00 \$	-----	-----
TOTAL	2 191,70 \$	2 191,70 \$	0 \$	0%